

Initiales :

Nom :	Prénom :	Code Personnel :
N° Permis :	Date du Permis :	Régime de travail :
TEL. Usine :	TEL. Personnel :	
Départ le : / à h		Arrivée le : / à h
Immatriculation du véhicule :		
Km au départ :		Km à l'arrivée :
Assurance X Nb de jours: ↓ ↓ 7,62 € X =		Km parcouru : ↓ X 0,16 € =
<u>Destination Prévues :</u>		<u>Motif :</u>

ETAT DES LIEUX

<p>DEPART</p> 	<p>RETOUR</p>  <p>Date et signature :</p>
--	--

Le collaborateur ou le conducteur autorisé s'engage expressément à respecter scrupuleusement le code de la route, les conditions d'utilisation du véhicule et la réglementation en vigueur.

Fait le : à

« Lu et approuvé » et signature :

JUMPER Diesel
PRET DU C.E P.S.A PEUGEOT CITROEN
RENNES

CONDITIONS DE PRET :

- 1) Réservé au personnel P.S.A du centre de Production de Rennes (La Janais et site de LE Rheu).
- 2) Le jumper est disponible à 16h30 à La Calvenais, jusqu'à 8h00 le matin du lendemain (ou le lundi si le prêt débute le vendredi).
- 3) Le conducteur est le collaborateur (ou son conjoint) et doit être titulaire du permis de conduire V.L. en cours de validité.
- 4) Une caution de 300 €, par chèque est demandée. Elle pourra être retenue en cas de frais engendrés par le conducteur (la somme représente la valeur de la franchise, le chèque est à libeller au CE PSA RENNES)
- 5) Il est demandé 7,62 € par 24h00 au titre de l'assurance. Le chèque est à libeller à : HEUZE Assurances.
- 6) Le jumper vous est prêté avec le plein de gas-oil. Vous devez le rendre avec le plein. En cas d'impossibilité, il vous sera facturé 0,16€ par kilomètre effectué.
- 7) Un état du véhicule sera effectué lors de la remise des clés à 16h30, ainsi qu'à son retour à 8h00.
- 8) Pour tous renseignements, réservations ou problèmes, veuillez contacter M Albert Legrand, Secrétaire du comité d'établissement, au : 30 3035 ou 02 23 36 30 35.